

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE LE 20 FÉVRIER 2023

Date convocation : le 15 février 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le vingt février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 10

Nombre de membres en activité : 10

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 6

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ; et MMES Pascale BONHOMME et Muriel DOUBET.

Absents : M. Marcel HECQUET, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

o-o-o-o-o-o

Ordre du jour :

- Mise à jour de la demande de Fonds De Concours 2022
- Questions diverses

o-o-o-o-o-o

❖ DÉLIBÉRATION N°04-2023 : MISE À JOUR DE LA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022

Il est nécessaire de mettre à jour la demande de Fonds De Concours au titre de l'année 2022 en raison d'un écart de centimes.

Pour rappel, la demande concerne :

Projet	TTC	TVA	HT	C.DEP	COMMUNE	ARC
Plancher église phase 2	15 586.80€	2 597.80€	12 989€	7 793.40€	2 597.80€	2 597.80€
Vitraux église phase 2	24 281.57€	4 046.93€	20 234.64€	12 140.78€	4 046.93€	4 046.93€
Ravalement mur église phase 2	3 571.20€	595.20€	2 976€	1 785.60€	595.20€	595.20€
Allées cimetièrè	18 319.92€	3 053.32€	15 266.60€	5 343.31€	4 961.65€	4 961.64€
Armoire école	615.60€	102.60€	513€	-	256.50€	256.50€
Grille cimetièrè	3 195.12€	532.52€	2 662.60€	-	1 331.30€	1 331.30€
Portique mairie	2944.80€	490.80€	2 454€	-	1 227€	1 227€

Pose portique mairie	1 500€	250€	1 250€	-	625€	625€
Portique cimetièrè	1560€	260€	1300€	-	650€	650€
Pose portique cimetièrè	1176€	196€	980€	-	490€	490€
Bacs à fleurs	494.40€	82.40€	412€	-	206€	206€
Défibrillateur école	3 300€	550€	2 750€	-	1 375€	1 375€
Défibrillateur mairie extérieur	3 300€	550€	2 750€	-	1 375€	1 375€
Panier basket	1860.62€	310.10€	1550.52€	-	775.26€	775.26€
Élagueuse perche	942.65€	151.11€	785.54€	-	392.77€	392.77€
Avaloir rue de l'Ormeau	2 325.60€	387.60€	1 938€	-	969€	969€
Radiateurs électrique	239.96€	39.99€	199.97€	-	99.99€	99.98€
Porte école	4 141.38€	690.23€	3 451.15€	-	1 725.58€	1 725.57€
Branchement étoile église	567.60€	94.60€	473€	-	236.50€	236.50€
Détecteurs CO2	612€	102€	510€	-	255€	255€
Bornes sécurité	630€	105€	525€	-	262.50€	262.50€
Bateaux rue de Fauvillé	1 195.20€	199.20€	996€	-	498€	498€
Matériels ST	1 824.95€	304.79€	1 520.79€	-	760.40€	760.39€
TOTAUX	94 185.37€	15 197.19€	78 487.81€	27 063.09€	25 712.38€	25 712.34€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 6 voix,

DÉCIDE de demander la somme de 25 712.34€ à l'ARC au titre du Fonds De Concours 2022.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande.

0-0-0-0-0-0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et dix minutes.

Le Maire, Claude DUPRONT

